

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS
régional Nord Vaudois du mercredi 15 juin 2016**

Lieu	Grande salle, Method
Présences	CoDir : Mme Valérie Jaggi-Wepf, Mme Gloria Capt, M. Jean-Marc Baillif, M. Marc-André Burkhard, M. Olivier David, M. Jean-Claude Ruchet. Trente-deux des quarante communes membres sont présentes, représentant 101 voix.
Excusés	Codir : Mme Erika Prina Howald, Maj. Instr. Eric Stauffer, CI : Communes de Démoret, Grandson, et Molondin.
Absents	CI : Communes de Bonvillars, Chêne-Paquier, Onnens, Treycovagnes, Vugelles-la-Mothe.
Lieu et date de la prochaine séance :	Montagny, le jeudi 29 septembre 2016

Le président ouvre la séance à 19h30, en précisant que c'est la dernière séance qu'il préside puisqu'il ne se représente pas pour la nouvelle législature.

Le président propose une modification à l'ordre du jour. La commission de gestion ayant produit un seul rapport pour les préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, et « compte 2015 », le président propose de les traiter en un seul bloc. Ainsi, les points 7,8,9 de l'ordre du jour deviennent le point 7, suivi du point 8, *présentation de la restructuration des DAP* et du point 9, *divers*. Il n'y a pas d'avis contraire à cette modification de l'ordre du jour, celui-ci est donc modifié et lu par le Président.

1. Appel

L'appel a été fait par pointage à l'entrée. Trente-deux (32) des quarante communes membres sont présentes, représentant 101 voix.

2. Assermentation des délégués

Tous les délégués et suppléants présents ce soir ont été assermentés.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 7 octobre 2015.

Le président ouvre la discussion sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2015. Suite à une remarque reçue par mail sur le point divers, il rappelle que le CI est tenu de faire un PV décisionnel, et non pas un PV mot à mot. Ainsi, les questions et discussions ne sont pas toutes retranscrites dans le détail.

La discussion n'est pas demandée.

Le vote se fait à main levée. Ce procès-verbal est adopté sans avis contraire et sans abstention.

4. Communications du Président du conseil intercommunal

Le Président communique que le travail qui devait être fait sur le règlement du CI n'a malheureusement pas pu se faire. En effet, M.Santacroce a été en arrêt maladie durant 3 mois. Ainsi, la commission créée ne s'est pas réunie pour ce travail, qui est reporté en début de prochaine législature.

Il rappelle que les communes doivent fournir les nom des futurs délégués, en vue de la séance d'installation des autorités du SDIS Régional Nord vaudois législature 2016-2021 du 6 juillet 2016.

Il rappelle que la commune d'Essert-Pittet, suite à sa fusion au 1er janvier 2017 avec les communes de Chavornay et Corcelles-sur-Chavornay, ne fera dès lors plus partie de notre association.

5. Communications de la Présidente du CODIR

Mme Valérie Jaggi-Wepf prie d'excuser l'absence de Mme Erika Prina Howald, en déplacement à l'étranger pour raison professionnelle.

Elle annonce la finalisation du rapport d'activité 2015 sous forme de brochure qui sera distribué à la fin de la séance et qui pourra aussi être consulté sur le site du SDIS.

Elle annonce les changements à venir dans le CoDir suite à la fin de la législature. Mme Erika Prina Howald, M. Jean-Marc Baillif et M. Jean-Claude Ruchet sont membres sortants. Pour l'heure, M. Hervé Kemmling de Giez est intéressé à rejoindre le CoDir. La Présidente du CoDir rappelle que cela n'est pas du ressort du CoDir de dire qui sera membre.

Elle remercie les membres du CoDir qui partent et bien sûr aussi ceux qui restent. Elle rappelle le travail qui a été accompli. Elle remercie le Président du CI et la secrétaire. Elle remercie les membres du CI pour leur travail et leur collaboration.

Elle rappelle que la séance d'installation des autorités du SDIS Régional Nord vaudois législature 2016-2021 aura lieu le 6 juillet 2016, à 19h00, à la salle des Débats à Yverdon-les-Bains, après la séance d'assermentation de la Police Nord vaudois.

Elle annonce que l'AG d'automne aura lieu le jeudi 29 septembre 2016.

6. Communications par le remplaçant du Maj Instr Eric Stauffer, Cap adj Christophe Masson

Le Cap adj Christophe Masson prie l'assemblée d'excuser l'absence du Maj Instr Eric Stauffer, qui est en déplacement à l'étranger pour raison professionnelle.

Il présente la police du feu et revient sur le sondage envoyé aux communes. En effet, le SDIS NV assure la police du feu de la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement. La question s'est donc posée de savoir s'il y avait un intérêt à étendre la police du feu aux autres communes membres du SDIS. Pour l'heure, 31 communes ont répondu au sondage. Le Cap adj nous présente les résultats. (Voir annexe projet police du feu)

M. Baillif demande si l'aide serait la même pour toutes les communes ou si elle serait personnalisée. Le Cap adj répond que les réponses et les demandes sont très diverses selon les communes et qu'on peut donc se demander s'il faut envisager une aide à la carte.

Il présente un autre domaine de compétence qui se développe, le géoportail, qui permet aux communes de partager des informations précieuses concernant chaque site. Pour chaque site, DPS et DAP, un responsable est nommé.

Il rappelle qu'il est utile de faire les demandes d'utilisations particulières de sapeurs-pompiers à l'avance, concernant par exemple des besoins de personnel supplémentaire pour le 1er août ou autres manifestations.

7. Préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, « Compte 2015 »

Le rapport est lu par un membre de la commission de gestion du Conseil intercommunal. La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, nous passons au vote

Bulletins délivrés :	101
Bulletins rentrés :	101
Bulletins blancs :	1
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	101

Résultat : Les préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, « Compte 2015 » sont adoptés par 100 voix et un suffrage blanc.

8. Présentation de la restructuration des DAP par le Cap Alain Mercier

Le Cap Alain Mercier présente la réorganisation du DAP et donc le résultat du groupe de travail du DAP. En effet, suite à divers courriers reçus des communes, mentionnant un mécontentement des pompiers, le GT DAP a été créé (Voir annexe réorganisation du DAP).

Il présente d'abord l'historique du projet. Ainsi, la carte de 2013, selon laquelle les pompiers étaient automatiquement dirigés vers une Y ou YZ selon leur commune d'habitation, a été remplacée par une carte divisée en 4 secteurs ; dans chaque secteur, il y a la possibilité de choisir si on veut faire partie du Y ou du Z (carte 2015). Ce projet a été approuvé au sein du GT DAP .

Il présente encore l'organisation actuelle et l'évolution des effectifs, en expliquant la diminution des effectifs par, d'une part, les changements apportés au fonctionnement, d'autre part, des démissions naturelles et enfin un certain nombre de licenciements pour cause de non-participation aux exercices.

Il présente encore les formations Y et Z en détail, et les objectifs à court terme, soit consolider la formation dans les divers domaines DAP, améliorer le taux de présence aux exercices en donnant la possibilité de faire un exercice de remplacement dans un autre DAP et enfin renforcer les liens, la performance et la camaraderie entre le DPS et le DAP.

A long terme, les objectifs sont, entre autres, bien sûr de maintenir et même augmenter les effectifs des sections Y, en favorisant les transferts internes. Il mentionne encore le problème de la section Z2 Belmont-sur-Yverdon, qui semble vouée à disparaître, à cause du manque d'effectifs en général et de cadres. En effet, le chef de site actuel habite Essert-Pittet, commune fusionnant avec Chavornay au 01.01.2017.

9. Divers

M.Tharin de Suscévaz lit le courrier de Mme Jacqueline de Quattro concernant les communes de Champagne et Grandevent et la mise en conformité au sens de la LSDIS du 2 mars 2010 (Voir annexe 3). Il remercie le CoDir de n'avoir rien lâché. Mme Jaggi Wepf revient sur l'historique de ces deux communes qui devront s'acquitter des montants dûs.

Une question porte sur le géoportail et la possibilité d'obtenir les données de la Romande Energie. M. Masson explore effectivement cette option.

M.Billaud de Donneloye relève le bon fonctionnement général depuis l'arrivée de M. Stauffer.

M. Santacroce annonce que pour la prochaine législature la commission de gestion se porte candidate, ainsi que le vice-président Patrick Grin, qui se porte candidat à la présidence du CI. Il remercie d'avance l'assemblée de les soutenir le 6 juillet.

La prochaine assemblée aura lieu à Montagny.

La séance est levée à 21h00.



Amadio Santacroce

Président du conseil intercommunal



Valérie Outemzabet

Secrétaire du conseil intercommunal

Extraits de décisions du procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS régional Nord Vaudois du mercredi 15 juin 2016

Trente-deux (32) des quarante(40) communes membres sont présentes, représentant 101 voix. Les communes de Démoret, Grandson et Molondin sont excusées. Les communes de Bonvillars, Chêne-Paquier, Onnens, Treycovagnes, Vugelles-la-Mothe sont absentes.

Le comité directeur est représenté par: Mme Valérie Jaggi-Wepf, Mme Gloria Capt, M. Jean-Marc Baillif, M. Marc-André Burkhard, M. Olivier David, M. Jean-Claude Ruchet. Mme Erika Prina Howald est excusée. Maj. Instr. Eric Stauffer est excusé.

Le président propose une modification à l'ordre du jour. La commission de gestion ayant produit un seul rapport pour les préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, et « compte 2015 », le président propose de les traiter en un seul bloc. Ainsi, les points 7,8,9 de l'ordre du jour deviennent le point 7, suivi du point 8, *présentation de la restructuration des DAP* et du point 9, *divers*. Il n'y a pas d'avis contraire à cette modification.

Point 3 : Adoption du procès-verbal de l' AG du 7 octobre 2015

Le Président ouvre la discussion sur ce procès-verbal. La discussion n'est pas demandée. Le vote se fait à main levée. Ce procès-verbal est adopté sans avis contraire et sans abstention.

Point 7 : Préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, « Compte 2015 »»

Le rapport est lu par un membre de la commission de gestion du Conseil intercommunal. La discussion est ouverte. La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, nous passons au vote.

Bulletins délivrés :	101
Bulletins rentrés :	101
Bulletins blancs :	1
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	101

Résultat : Les préavis rapport de gestion 2014, rapport de gestion 2015, « Compte 2015 » sont adoptés par 100 voix et un suffrage blanc.

Amadio Santacroce

Président du conseil intercommunal

Valérie Outemzabet

Secrétaire du conseil intercommunal